

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS : LE SYNDICAT RÉPOND AU « CADRE » DE POSTES CANADA

Aujourd'hui, 3 décembre, le Conseil exécutif national s'est réuni pour mettre à jour la réponse du Syndicat au « cadre global » que Postes Canada nous a remis le 1^{er} décembre 2024.

Notre réponse se concentre sur quatre questions clés, qui doivent être abordées si nous voulons conclure des conventions collectives négociées.

Salaires équitables

Nous venons de vivre la pire crise du coût de la vie depuis une génération. Le coût des produits de base – comme le logement, les produits alimentaires et l'essence – est encore bien plus élevé qu'il y a quelques années.


Conditions de travail sécuritaires

Parmi les secteurs de compétence fédérale, celui des postes présente le deuxième taux le plus élevé de blessures invalidantes, derrière le secteur du transport routier. L'augmentation des volumes du courrier de quartier et les changements aux méthodes de travail, comme la séparation du tri et de la livraison, ne font qu'aggraver la situation.

Il faut que Postes Canada tienne ses promesses et fasse de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs la priorité qu'elle affirme être. Les factrices et facteurs ont besoin de temps pour préparer et livrer le courrier de quartier afin de ne pas être surchargés. Il leur faut aussi de véritables solutions, notamment en ce qui concerne les heures de départ tardives, afin qu'ils ne soient pas tenus de travailler dans l'obscurité.

... 2

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.



Droit de prendre sa retraite dans la dignité

Tous les travailleurs et travailleuses méritent de prendre leur retraite dans la dignité. Pour nous, cela signifie que les travailleuses et travailleurs des postes, actuels et futurs, doivent conserver leur régime de retraite à prestations déterminées. Notre régime de retraite n'aurait jamais dû être à la table de négociation. Notre régime est surcapitalisé, et Postes Canada bénéficie d'un congé de cotisation au régime depuis mai 2023, congé qui se poursuivra probablement jusqu'en 2025. Dans ses récents rapports financiers, Postes Canada a laissé entendre que notre régime de retraite à prestations déterminées contribuait à ses problèmes financiers, mais les chiffres ne concordent pas. Notre régime de retraite n'est pas le problème.

Diversification du service postal public

La population tient à son service postal public et aimerait que Postes Canada offre davantage de services pour mieux servir les collectivités. Il est ahurissant que Postes Canada n'ait pas encore mis en œuvre certains des services qui ont fait leurs preuves ailleurs dans le monde et que d'autres administrations postales offrent depuis des années. C'est pourquoi nous demandons à Postes Canada de s'engager à collaborer avec le Syndicat afin de diversifier son offre de services, y compris en proposant des services bancaires et en installant des bornes de recharge pour véhicules électriques devant les bureaux de poste.

Votre soutien est important

Vos négociatrices et négociateurs sont prêts à retourner à la table de négociation et à redoubler d'efforts pour négocier de bonnes conventions collectives. Ils tiennent à remercier tous les membres pour leurs actions et leur soutien sur les lignes de piquetage. Il est clair que toute cette solidarité ne passe pas inaperçue!

Nous sommes 55 000, et ensemble, rien ne pourra nous arrêter!

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

